

Partager



Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

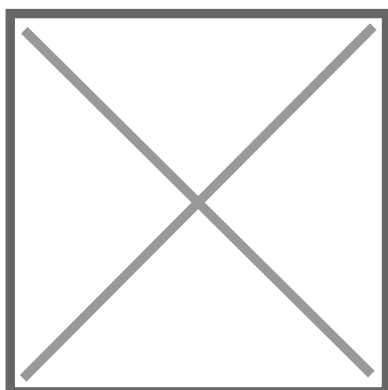
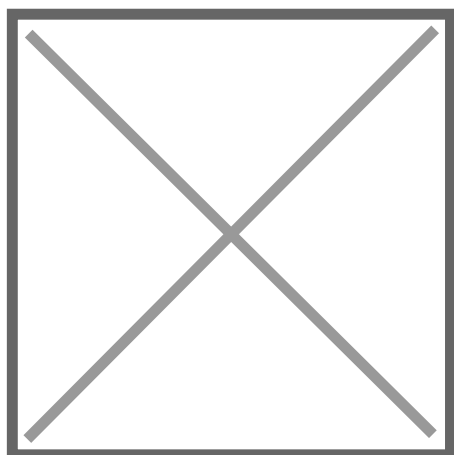
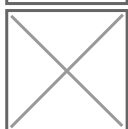
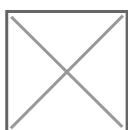
Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

M2 Histoire (appliquée) à la valorisation des patrimoines



Master

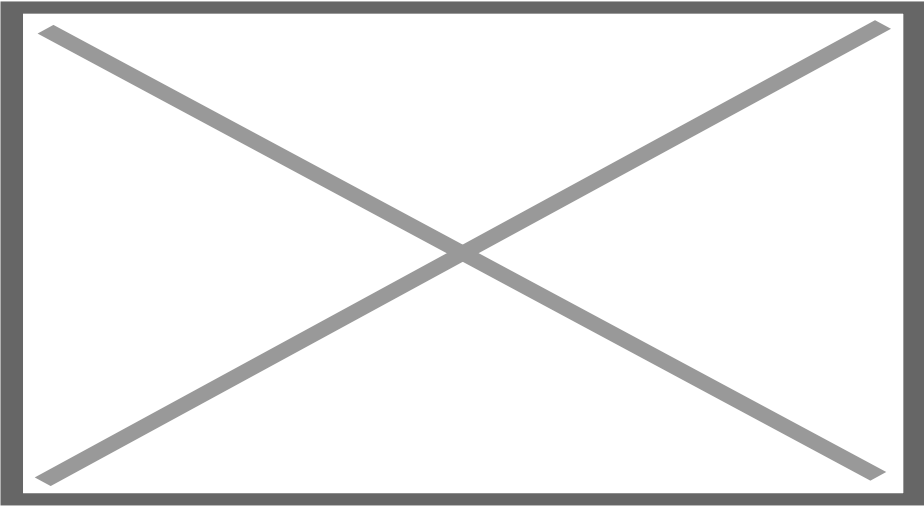
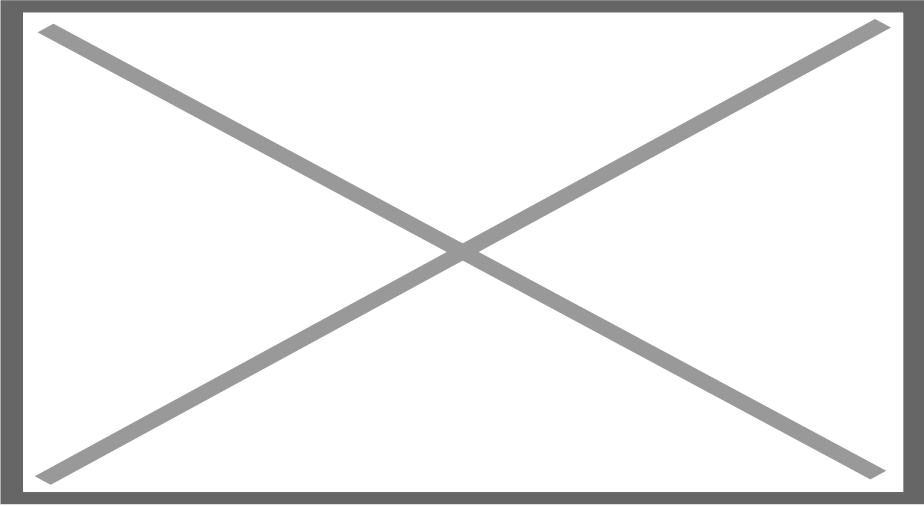
Régime(s) d'inscription

Formation continue Formation initiale

Langue(s) d'enseignement

Français

[Télécharger la fiche détaillée](#)
[Je candidate](#)





■ ■

Informations

- [Présentation](#)
- [Admission](#)
- [Programme](#)

Présentation

Compétences

Analyser des dynamiques historiques et géographiques pour comprendre un contexte social et des mutations spatiales.

Objectifs pédagogiques de la formation

Les objectifs pédagogiques concernent l'acquisition des compétences en identification, analyse et exploitation de données telles que : les archives « classiques » (manuscrits, imprimés, etc.), les supports iconographiques et audio-visuels, les entretiens « témoignages » de réalités passées (archives orales). Elles débouchent sur la capacité à produire : des rapports d'expertise en matière de « CV » d'entreprises et de sites sous forme écrite et/ ou audiovisuelle ; des ouvrages « histoire d'entreprise », « mémoires de territoires industriels » ; des mémoires des salariés ; des dossiers documentaires indexés, portfolio ; des bases de données interopérables ; des valorisations du patrimoine matériel et immatériel des entreprises. Des reconstitutions et restitutions 3D de sites, de bâtiments, de machines et postes de travail, etc. Des modélisations virtuelles d'espaces, de lieux, de processus, de mécanismes, de gestes, etc. Des films documentaires pour rendre compte des différents résultats de la recherche. Des expositions de valorisation, etc.

La transmission des connaissances et des compétences scientifiques nécessaires s'appuie sur l'expertise de nos laboratoires (IDHES et ANHIMA) et sur l'intervention de chercheurs et de professionnels de haut niveau, socle indispensable à la maîtrise des pratiques de la discipline et à l'aboutissement d'une recherche de fond.

Par la réalisation de projets tutorés, par les mises en situations concrètes, par une ouverture internationale que

renforce les interventions de nos conférenciers, les étudiants sont mis en immersion dans le monde de l'histoire appliquée.

Un stage obligatoire de 3 à 6 mois en second semestre de M2 (M2S4) permet de mettre en pratique les compétences transmises et de confirmer la connaissance du monde professionnel

Il s'agit de donner aux étudiants la maîtrise des outils de recherche des sciences humaines et sociales (bibliographie et sources documentaires) ; des méthodes d'analyse spécifiques (descriptions, lecture et production de plans et de documents graphiques, expertise technique, constitution de bases de données, etc.) ; d'une langue étrangère ouvrant l'accès à la bibliographie des pays anglo-saxons ou germaniques.

Admission

Capacité d'accueil

Places

16

Pièces justificatives

Obligatoires

Lettre de motivation.

La lettre de motivation doit inclure des intentions de recherche-action

Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature.

Attestation de français (obligatoire pour les non francophones).

Curriculum Vitae.

Descriptif détaillé et volume horaire des enseignements suivis depuis le début du cursus universitaire.

Fiche de choix de M2 (obligatoire pour les candidats inscrits en M1 à l'Université Paris-Saclay) à télécharger sur <https://urlz.fr/i3Lo>.

Moyenne générale des 3 années de Licence (moyenne à indiquer DANS LE TITRE DU DOCUMENT).

Facultatives

Proposition de stage.

Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation) <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis-de-lexperience>.

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l'étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :

- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l'étranger.

Programme

Lieu(x) d'enseignement

EVRY

Contact(s)

- **estelle godefroy**

<http://www.universite-paris-saclay.fr/m2-histoire-appliquee-la-valorisation-des-patrimoines>